

Polémique sur la DVDiversité

Autor(en): **Botti, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Films : revue suisse de cinéma**

Band (Jahr): - **(2003)**

Heft 18

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-931146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

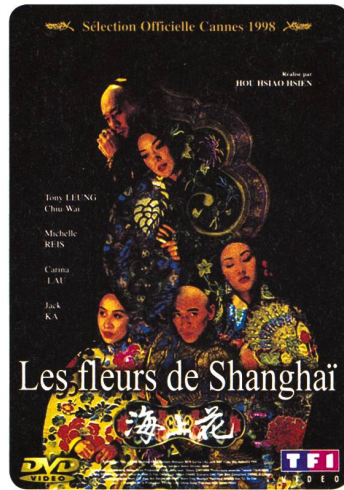
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Polémique sur la DVDiversité

LA DIVERSITÉ DES FILMS DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL DU DVD EST ÉVIDENTE. MAIS LA POSSIBILITÉ POUR L'USAGER D'EN BÉNÉFICIER EST PLUS RESTREINTE. Par Dominique Botti

Selon l'Association suisse du vidéo-gramme, les recettes de la vente de DVD (157,7 millions de francs) ont dépassé celles des cassettes VHS (36 millions) de 338 % en 2002. Ce boom favorise-t-il pour autant la diversité de l'offre des Digital Versatile Discs en Suisse? Pour le distributeur Jean-Michel Valet, directeur de Disques Office à Fribourg, cela ne fait aucun doute: «Le DVD favorise la diversité des films.» Même son de cloche chez Michael Frei, codirecteur du vidéo-club Le Karloff à Lausanne: «Le marché international du DVD permet la diffusion de films d'auteurs», confirme-t-il, avec toutefois un sérieux bémol à la clé. Ainsi, son catalogue propose «Bande à part» de Jean-Luc Godard, via le marché nord-américain affilié à la zone 1 de diffusion: or cette œuvre importante n'est pas en vente sur le marché européen lié à la zone 2. Selon la nouvelle loi sur le cinéma, ce détail est même susceptible d'empêcher sa vente, car elle stipule que seuls les distributeurs détenteurs des droits d'un DVD en Suisse peuvent décider de sa commercialisation, d'où la polémique!

Appliquée à la lettre, cette loi pourrait tout simplement signifier la fin de la diversité, selon Michael Frey: «Trop réduit, le marché suisse offre moins de la moitié des films proposés en France», affirme-t-il, «alors que le gigantisme du marché de la zone 1 permet d'éditer des films d'auteurs et du patrimoine considérés comme peu rentables ailleurs.» Pour diversifier leur offre, les vidéo-clubs de Suisse ont pris l'habitude de faire leurs emplettes



«Les fleurs de Shanghai» de Hou Hsiao-hsien, sorti en DVD mais pas au cinéma

à l'étranger, hors des circuits officiels nationaux. Certains ont alors commis quelques impairs en mettant en vente le DVD d'un film acquis en zone 1 avant la fin de son exploitation en salles, au grand dam des exploitants et des distributeurs qui ont crié à la concurrence déloyale.

Désormais, la loi interdit ce genre de pratique en contraignant les vidéo-clubs à ne s'approvisionner que sur le seul marché suisse du DVD. «Par ailleurs, nous avons l'obligation de garantir une offre diversifiée, ce que nous faisons en proposant 70 % de films d'auteurs, mais qui ne représente que 20 % de notre chiffre d'affaires», indique Jean-Michel Valet. Pour l'instant, le flou prédomine, car la loi n'a pas encore été réellement appliquée. Elle pourrait faire l'objet d'un réaménagement qui aurait le mérite d'éclaircir une situation paradoxale. Les usagers peuvent cependant continuer à acquérir des DVD «interdits» à titre privé via les sites internet étrangers. *f*

1. Le marché du DVD est divisé en 6 zones. La zone 1 correspond à l'Amérique du Nord. La zone 2 à l'Europe, à l'Afrique du Sud et au Japon.

Diversité pour les couche-tard

ET NOTRE TÉLÉVISION, RESPECTE-T-ELLE LA DIVERSITÉ DANS SA PROGRAMMATION CINÉMA? OUI ET NON. Par Bertrand Bacqué

Prenons deux extrêmes. D'un côté Box Office, la case grand public programmée le lundi en première partie de soirée sur TSR 1. Sur 20 films présentés, 12 sont des produits américains, 7 français, 1 suisse. De l'autre côté Nocturne, case cinéophile diffusée le jeudi ou le vendredi soir en troisième partie de soirée sur TSR 2. Sur près de 40 films, nous n'en trouvons que 4 made in USA, contre 28 européens et 6 provenant d'horizons plus lointains. Qu'est-ce à

dire? Que selon le public et l'heure, la diversité n'est pas la même et que, si les grands distributeurs sont en première ligne avec leurs *blockbusters* en début de semaine (qu'ils soient majoritairement américains ou français), la case ciné-club de la TSR, destinée à un public plus exigeant, rééquilibre la donne. Mais dans le monde sans pitié de l'image, rien n'est simple, et les tendances se suivent mais ne se ressemblent pas. Responsable de l'achat des fictions à la TSR, Isabelle Hagemann précise: «Il y a dix ans, le cinéma français marchait très bien. Puis le cinéma américain a tout submergé. Aujourd'hui, ce sont les téléfilms – majoritairement français – qui ont la faveur du public. Désormais, le cinéma n'est plus un produit d'appel.» De fait, le spectateur de télévision n'est pas le même que le spectateur de cinéma:

«Un grand film de cinéma qui aura cartonné au box-office ne marchera pas à la télé, alors qu'un film qui n'a pas bien marché en salle aura une seconde vie à la télé», ajoute la responsable.

Pour le cinéma suisse, la case Le Film d'Ici¹, diffusée une fois par mois, présente des œuvres coproduites par la TSR, mais force est de constater que la production du pays en matière de fiction n'est pas florissante et se cantonne aux téléfilms, à quelques exceptions près. Par contre, comme le confirme Michel Schopfer, responsable de la case Nocturne, sa programmation lui permet de faire appel à des «petits» distributeurs, tels Xenix Film, Agora Films, Filmcooperative ou Trigon-Film qui diffusent prioritairement des réalisations non américaines. *f*

1. Voir *films* n° 10, octobre 2002, p. 55.